

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 70 / 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois
le 23 octobre à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 13 octobre 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : CLEMENCEAU Philippe.

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du département des Hautes-Alpes pour la recherche de fuite d'eau sur le réseau d'eau potable.

Madame le Maire rappelle qu'il s'agit de mettre en conformité avec le schéma directeur d'eau potable et d'engager une phase de sectorisation afin de garantir un meilleur rendement.

L'estimation du projet est de 19 301.89 € HT. Le financement pourrait être assuré par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % soit 9 650.95 € et 30 % par le département des Hautes Alpes soit 5 790.56 €. Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : de solliciter, dans le cadre de la recherche de fuite sur le réseau d'eau potable, l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental des hautes alpes pour un cout total de l'étude de 19 301.89 € HT.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le

Le Maire

Valérie GARCIN

